



Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale

CEFDHAC

N°..... / P. / CPR / CEFDHAC

Le Président



giz



DEUXIEME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE SOUS- REGIONAL DE LA CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET HUMIDES DAFRIQUE CENTRALE (CEFDHAC)

(Kigali : 31 Mars au 2 Avril 2011)

COMMUNIQUE FINAL

La deuxième réunion du Comité de Pilotage Sous-Régional de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) s'est tenue à Kigali, du 31 mars au 2 Avril 2011 dans l'une des salles de conférences de LEMIGO Hôtel, sous la présidence de l'Honorable ESSOLA ETOA Louis Roger, assisté de Mme BASHIGE Eulalie. Le secrétariat était tenu par Mr PASSESANAND Patrice.

Cette réunion financée par le gouvernement rwandais, la GIZ, la CEEAC et le CARPE, a regroupé les participants ci-après:

- Les membres statutaires : les Présidents des Fora nationaux et les Coordonnateurs des Réseaux de la CEFDHAC, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;
- Le représentant de la CEEAC ;
- Les observateurs : les partenaires au développement représentés par la GIZ, le Facilitateur du PFBC, le PACEB Co, le CARPE et le JICN, ainsi que certaines organisations pertinentes de la société civile.

Les Présidents des Fora nationaux de Sao Tome et Principe, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, et le Coordonnateur du RIFFEAC n'ont pas pu effectuer le déplacement.

L'objectif premier des travaux était d'évaluer le chemin parcouru depuis Bangui 2009 jusqu'à date par les fora et les réseaux, de faire un focus sur les problèmes récurrents de financements, d'internaliser et de s'approprier les autres initiatives sous-régionales inhérentes à la révision du plan de Convergence de la COMIFAC et enfin de passer les perspectives d'avenir pour une CEFDHAC qui finalise son processus de réforme.

Très spécifiquement, la réunion a consisté à :

- Evaluer le niveau de mise en œuvre de la Feuille de route adoptée à Bangui;
- Apprécier la feuille de route et le plan d'action de chaque forum et de chaque réseau ; et en évaluer le niveau de fonctionnement et de structuration, dégager au terme des débats, les critères d'harmonisation ;
- Tirer les leçons des expériences réalisées par certains réseaux ;
- Définir les critères d'adhésion des nouveaux réseaux et établir les relations internes de cohésion entre les structures de la CEFDHAC, entre celle-ci et la COMIFAC, ainsi qu'avec ses différents groupes de travail, booster l'interactivité entre les membres du CPR ;
- Revisiter les termes de référence de l'agence de facilitation sous-régionale, adopter le processus et les délais de la consultation et de l'établissement de la short-list à soumettre au choix final du Forum sous-régional. Dans l'immédiat, désigner à titre exceptionnel et provisoire, une Agence de Facilitation sous-régionale qui devra accompagner le bureau du CPR pour mobiliser les appuis du PACEBCo et obtenir le paiement des subventions prévues par la CEEAC ou tous autres financements ;
- S'accorder sur les mécanismes de financement durable des activités de la CEFDHAC, sur les contours de l'appui attendu des fonds PACEBCo, ceux des autres partenaires et le retour des bailleurs de fonds traditionnels de la CEFDHAC ;
- Partager et internaliser en vue de son appropriation le niveau de révision du Plan de Convergence et s'approprier les directives sous-régionales de la COMIFAC telles qu'adoptées par le récent Conseil des Ministres ;
- Développer la visibilité virtuelle de la CEFDHAC par le lancement de la plateforme de communication électronique après une mise à niveau des capacités des membres du CPR ;
- Lancer le chantier de la préparation du 7^{ème} Forum sous-Régional dont le thème principal avait été arrêté à Bangui en mettant en place un groupe de travail restreint pour l'organisation d'un atelier préparatoire.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence Monsieur BAZIVAMO Christophe, Ministre rwandais en charge des Forêts et des Mines aux côtés duquel on notait la présence de Monsieur Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, du Représentant des partenaires au développement Monsieur DIETMAR SCHORLEMER, Conseiller Technique Principal à la GIZ, de Monsieur Gaston GRENIER, Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).

Les travaux proprement dits ont permis de poser les constats ci-après :

A. Concernant le niveau de fonctionnement des fora et des réseaux de la CEFDHAC

1. Les points forts suivants ont été relevés:

- Les Fora ont été organisés dans tous les pays et leurs structures mises en place sont fonctionnelles, ces fora étant reconnus dans ces pays comme étant des plates-formes multi-acteurs, et des cadres de concertation, d'échanges et de propositions ;
- La communication et le plaidoyer ont été mis à profit comme outils ayant fait connaître le Forum national de la CEFDHAC dans certains pays ;
- Certains fora à l'instar de celui du Cameroun se sont dotés de textes organiques et tous ont adopté des plans d'action qui ont été élaborés conformément au Plan de Convergence, prévoyant de développer des activités dans les aires des paysages du PACEBCo ;

2. Comme points faibles, il a été relevé :

- Le manque de financement pour l'organisation des réunions thématiques qui sont des creusets dédiés pour les gouvernements, pour l'exécution des plans d'actions ;
- L'absence d'une Facilitation technique dans certains pays ;
- L'incompréhension par certains partenaires du positionnement institutionnel et stratégique de la CEFDHAC ;
- La faible harmonisation des relations fonctionnelles au sein de chaque forum, entre les fora et les Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC et l'internalisation peu suffisante des initiatives sous-régionales.

B. Concernant des Réseaux de la CEFDHAC :

1. Les points forts ci-après ont été relevés:

- L'existence des documents de planification et des textes légaux ;
- L'appropriation quoique relative par certains réseaux des processus sous-régionaux ;
- Leur rayonnement avéré dans la sous-région et sur le plan international.

2. Comme points faibles :

- L'insuffisance des ressources financières ;
- La faiblesse des capacités institutionnelles de certains ;

- Le problème de communication au sein des réseaux, entre les réseaux, et avec le bureau du Comité de Pilotage.

De ces constats et fort des exposés complétifs qui ont été présentés, ainsi que des débats riches, intenses et dont la qualité technique des contributions mérite d'être mise en exergue, il a été adopté de nombreuses recommandations dont les plus pertinentes sont les suivantes:

1. La synergie entre les différentes initiatives des fora, des réseaux et des partenaires et la COMIFAC devra être renforcée ; de même que les rôles des uns et des autres devraient être clarifiés ;
2. Les opportunités de financement pour faire fonctionner tous les fora, dynamiser les réseaux encore peu structurés et en faveur des projets intégrant le genre devraient être accrues ;
3. Le bureau du CPR devrait développer un mécanisme de communication afin de faciliter l'accès des fora et des réseaux aux opportunités de financements existants et les accompagner dans ces actions de recherche ;
4. La plate-forme de communication et de collaboration entre le CPR, les fora nationaux et les réseaux devra être soutenue et renforcée. Monsieur PASSE SANAND Patrice a été désigné par ses collègues, Modérateur des débats sur la plate-forme électronique de communication ;
5. Une stratégie efficiente de gouvernance et de financement pour l'ensemble des foras nationaux et réseaux devra être mise en place et ce, en tenant compte de la volonté manifestée par tous les partenaires présents, complétée par celle de la CEEAC. En outre, le bureau du CPR a été instruit de se rapprocher de la facilitation canadienne du PFBC, afin de ramener les bailleurs de fonds traditionnels de la CEFDHAC que sont l'Union Européenne et le DGIS ;
6. Un Groupe de travail restreint devra être mis en place aux fins de se pencher sur les préalables à l'organisation du 7^{ème} Forum sous-régional prévu à Kigali en novembre 2011. Il lui a été souhaité de se réunir dans un pays où le Forum national est totalement invisible ou éprouve des difficultés à fonctionner, et de faire organiser l'atelier préparatoire du Forum proprement dit à Bertoua au Cameroun ;
7. Les Présidents des fora des pays qui n'ont pas encore ratifié le Traité de la COMIFAC, ont été invités à développer des plaidoyers devant amener leurs gouvernements respectifs, à le faire afin d'être en conformité avec cet important instrument juridique ;
8. Les membres du CPR développeront des plaidoyers pour que les Etats membres de la COMIFAC s'acquittent de leurs cotisations vis-à-vis de cette institution dont l'importance n'est plus à démontrer. Par ailleurs, la COMIFAC a été invitée à faciliter le plaidoyer de haut niveau que la CEFDHAC compte faire déposer sur la table des Chefs d'Etat ;

9. La COMIFAC a été invitée à intégrer la CEFDHAC dans le Comité ad hoc chargé de la préparation des activités liées à la célébration de l'Année Internationale des Forêts 2011 ;
10. Pour pallier au déficit organisationnel qui obère les activités de la CEFDHAC au regard de ses contraintes statutaires, l'UICN, ancien facilitateur de la CEFDHAC a été invitée à titre exceptionnel à continuer son office, jusqu'à la tenue du prochain Forum sous-régional qui rendra sa décision sur le sujet. Cette facilitation devra se faire en cogestion avec le CPR, sans se substituer à la CEFDHAC, mais en véritable accompagnement.

Une nouvelle feuille de route a été élaborée à l'issue de l'évaluation de celle qui sous-tendait jusqu'alors les activités du CPR, et adoptée consensuellement.

Les participants ont achevé leur réunion en adressant une motion de déférence et de profonde gratitude au Président de la République du Rwanda.

Fait à Kigali, le 02 Avril 2011.

LES PARTICIPANTS.